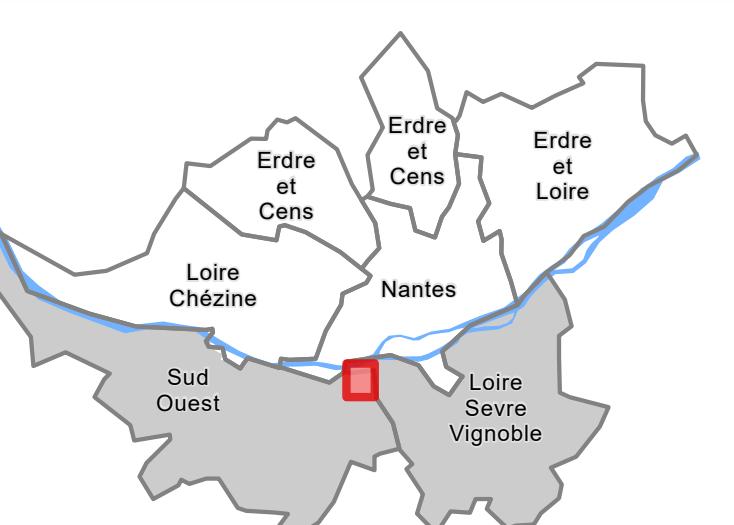


## Planche L18

Approuvé le 05 avril 2019  
Mis à jour le 07 décembre 2020  
Modifié le 16 décembre 2023

Modifié par procédure simplifiée le 16 décembre 2023



### 4-2 Règlement graphique

#### 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Sud Ouest, Nantes, Loire Sevre Vignoble  
Commune(s) : Bouguenais, Nantes, Rezé

Echelle : 1:2 000

#### Légende

##### Destination des Sols

- Zone
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

##### Activités économiques

- XXX Linéaire commercial souple
- XXX Linéaire commercial strict
- Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
- Pôle de services
- Périmètre tertiaire

##### Emplacements Réservés

- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

##### Protections environnementales


- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger  
Zone humide (EPP)

##### Fond de plan

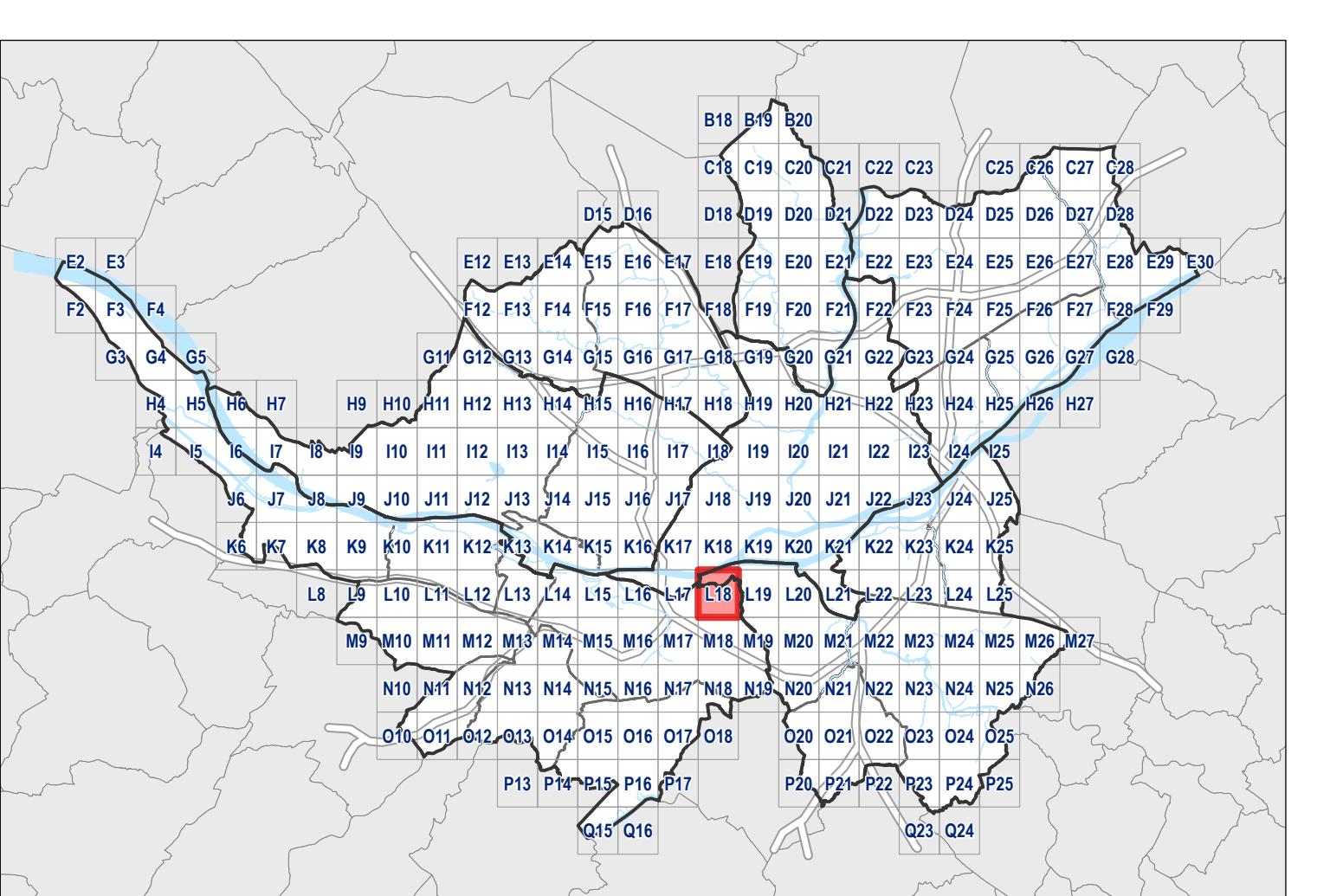
- Parciale
- Emprise Bâtie
- Surface en eau
- Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm

Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé



#### GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé. Système de coordonnées : RGF 1993 CG47

Partie Non opposable Voir planche K18

Partie Non opposable Voir planche M18